



OCTOBRE 2017

*Quoi de neuf
à Uzein ?*

Votre Mairie est ouverte :

de 9h à 12h les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;

de 13h30 à 18h les mardi et jeudi

Le maire reçoit sur rendez-vous :

Tél. 05 59 33 19 84

courriel: mairie.uzein@wanadoo.fr

Site internet : uzein.fr

Séance du conseil municipal du 29 septembre 2017

1. Réhabilitation de la Salle des Associations en restaurant scolaire : plan de financement prévisionnel :

Suite à l'incendie du restaurant scolaire le 28 Mai 2017, le service de restauration scolaire a été provisoirement déplacé à la Maison pour Tous. Or, la Maison pour Tous n'a pas vocation à accueillir ce type de prestation : il est destiné à un usage associatif sportif, et à un usage locatif pour des animations/repas des particuliers. De plus, Les conditions d'hygiène, spécifiques en termes de restauration scolaire, sont tolérables, mais non optimales.

Au vu de l'importance du coût des frais d'installation et de locations de modulaires de restauration scolaire,

Au vu de la prise en charge partielle, qui plus est, limitée dans le temps de ces frais par l'assurance DAB (Dommages aux Biens),

Attendu que le règlement du sinistre de l'incendie du restaurant scolaire sera long (à minima 3 ans, la procédure judiciaire allant débiter courant Octobre 2017),

Monsieur le Maire fait la présentation au Conseil Municipal d'un projet de réhabilitation de la Salle des Associations, qui ferait ainsi office de restaurant scolaire provisoire jusqu'à la reconstruction du bâtiment attitré.

Il ajoute que le dossier de subvention a été établi et que la dépense globale de l'opération a été évaluée à 198 446.47 € HT, frais de maîtrise d'œuvre compris.

Il convient maintenant de solliciter le maximum de subventions possibles pour ce type d'opération, dont le plan de financement HT serait le suivant :

-> Proposition adoptée à l'unanimité.

MONTANT SUBVENTIONNABLE DU PROJET	MONTANT HT EN € (%)
Montant de subvention DETR sollicité	69 456.26 (35)
Autres : Fond de concours CAPBP	59 533.94 (30)
Part du porteur de projet (autofinancement)	69 456.27 (35)
TOTAL	198 446.47

2. Réhabilitation de la Salle des Associations en restaurant scolaire : sollicitation du Fonds de Concours de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

Il appartient à présent aux membres du Conseil Municipal d'autoriser le maire à solliciter le Fond de Concours (FDC) auprès de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, avec le plan de financement HT ci-dessus.

-> Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Demande de subvention au Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques : travaux de voirie communale 2017

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de réaliser des travaux de maintien de la voirie communale, les priorités ayant été arrêtées par la Commission Voirie, présidé par François LAFARGUE. Il ajoute que le dossier de subvention a été établi, et que la dépense globale de l'opération a été évaluée à 33 891.00 € HT.

Il convient maintenant de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention pour cette opération.

-> Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Demande de prêt de la Salle Polyvalente : Association Arts Muse et Vous

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a été sollicité pour le prêt de la salle polyvalente le Samedi 16 Juin 2018 par l'association Arts Muse et Vous. Cette dernière souhaiterait en effet organiser une représentation gratuite de deux de leurs spectacles et de ce fait souhaiterait profiter de l'infrastructure précitée.

Etant donné l'implication communale de la dite association, et la gratuité de la représentation, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'autoriser cette occupation à titre gracieux.

-> Proposition adoptée à la majorité (1 abstention).

5. Atelier « Jeunes » 2017:

Marijo PECCOL, en charge du dossier, fait la présentation du projet d'un atelier « Jeunes » pour les vacances de Toussaint. Il se déroulera du 23 au 27 octobre 2017, sur 5 ½ journées, et sera réservé aux jeunes de 14 à 16 ans. Le projet sera l'embellissement floral et paysager de la place de la mairie, du devant de la bibliothèque et d'un parterre au cimetière. En cas de pluie, des travaux de peinture en intérieur pourront être programmés : ponçage et peinture du portail du cimetière (à l'atelier municipal).

Une bourse de 90 € sera attribuée à chaque jeune au terme du contrat. L'encadrement sera effectué par deux élus et un agent communal. -> Proposition adoptée à l'unanimité.

6. Motion contre la disparition de l'édition locale du journal de France 3:

Les membres du Conseil Municipal de la Commune d'UZEIN dénoncent la disparition des éditions locales "Béarn" et "Pays Basque" du journal de France 3.

Suite à l'annonce par la direction générale de la fin de nombreuses éditions locales de France 3, les élus locaux font part de leur soutien pour un maintien de ces éditions, permettant de préserver la visibilité et l'accès à l'information de proximité des territoires locaux.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal d'UZEIN, à l'unanimité :

DENONCE la suppression des éditions locales de France 3, qui traduit une recentralisation,

RECLAME de voir maintenue une information locale traduisant la diversité des territoires,

FAIT PART de ses craintes sur les suppressions d'emplois qui découleront à terme de ces dispositions.

-> Proposition adoptée à l'unanimité.

7. Motion contre la fermeture du service de maternité de l'Hôpital d'Oloron Sainte Marie:

Les membres du Conseil Municipal de la Commune d'UZEIN dénoncent le projet de fermeture du service de maternité de l'Hôpital d'Oloron-Sainte-Marie visant à détériorer encore davantage les services aux publics en milieu rural.

La commission spécialisée pour l'organisation des soins de l'Agence Régionale de la Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS) a le 7 juillet dernier adopté un avis défavorable au renouvellement de l'autorisation d'obstétrique de l'hôpital d'Oloron-Sainte-Marie, et il est prévu qu'à partir du 20 décembre prochain le service de maternité de l'hôpital ferme.

Or, plusieurs éléments ne justifient pas cette fermeture. Tout d'abord, la situation géographique de certaines zones qui rend difficile, fastidieux voire dangereux l'accès aux maternités les plus proches. Ensuite, la natalité est suffisante sur le territoire pour pouvoir faire vivre la maternité de ce centre hospitalier. Enfin, les acteurs locaux ont engagé des démarches pour le recrutement de médecins, et ont trouvé le nombre de gynécologues et de pédiatres suffisant demandé par l'ARS.

À ce jour, et malgré l'engagement des élus pour sauver la maternité d'Oloron-Sainte-Marie, maillon essentiel du système de soin et constituant un service public de proximité en Haut-Béarn indispensable, aucune information ou décision n'a encore été communiquée.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal d'UZEIN, à l'unanimité :

DENONCE l'atteinte pouvant être portée au système de soins en éloignant des bassins de vie des services médicaux de proximité,

FAIT PART de ses craintes liées à une fermeture de ce service qui mettrait un peu plus en péril les services publics de proximité à la population. -> Proposition adoptée à l'unanimité.

8. Tarifs service périscolaire de l'année scolaire 2017/2018 : précision sur le tarif TAP:

Par délibération du 30 Juin 2017, le Conseil Municipal avait décidé de fixer les tarifs du service accueil périscolaire et des TAP pour la rentrée 2017/2018.

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'apporter une précision à cette grille tarifaire : le tarif pour un enfant participant uniquement aux TAP méridiens.

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
Périscolaire (matin ou/et soir)	15 € (ext : 20 €)*	12 € (ext : 16 €)	10 € (ext : 13 €)
TAP ou Périscolaire (matin ou/et soir) + TAP	25 € (ext : 33 €)	20 € (ext : 26 €)	15 € (ext : 20 €)
Plage exceptionnelle	2 €		

*(ext) = tarif appliqué pour les non-résidents ayant une école publique dans leur commune de domiciliation.

-> Proposition adoptée à l'unanimité.

9. Conseil en Energie Partagé entre la Collectivité et le Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques

Dans le contexte actuel de surconsommation et d'augmentation des coûts énergétiques, le Syndicat a souhaité s'engager auprès des collectivités adhérentes afin de les aider à maîtriser leurs consommations et à diminuer leur impact environnemental par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO₂).

Dans le cadre de ses actions dans le domaine de l'énergie, le SDEPA propose aux collectivités de bénéficier d'un Conseil en Énergie Partagé (CEP). Les collectivités qui en feront la demande auront à leur disposition un « conseiller énergie » en temps partagé. Ce conseiller, totalement indépendant des fournisseurs d'énergie et des bureaux d'études, est l'interlocuteur privilégié de la collectivité pour toutes les questions énergétiques.

Dans le cadre de la compétence « Maîtrise de la Demande d'Énergie » du SDEPA, la collectivité d'UZEIN souhaite confier au Syndicat la mise en place du CEP. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer en ce sens. Conformément à la délibération du bureau syndical n°2015-028 du 8 décembre 2015, le coût de cette adhésion est de 0,25 € par habitant et par an, le recensement de la population totale étant fixé au 1^{er} janvier de l'année en cours et la collectivité s'engage pour 3 années dans la démarche. -> Proposition adoptée à l'unanimité.

Informations diverses

1 "Uzein dans la grande guerre"

Au cours du mois d'Octobre 1917, un combattant, enfant d'Uzein, est tombé sur les champs de bataille.

Né le 5 mars 1885 à Uzein, **Bernard COUSTILLE PUCHEU**, fils de Jacques COUSTILLE PUCHEU et de Catherine SARTHOU CAMBET, domiciliés à la maison, détruite, qui se trouvait chemin de la Hiallère, à proximité de la maison où résident actuellement Nelly PANDELES, Julien DUVAL et leurs enfants, est décédé le 23 Octobre 1917 à FILAIN (Aisne). Soldat au 283^{ème} Régiment d'Infanterie, il est mort pour la France lors de la deuxième offensive française au Chemin des Dames. Tué à l'ennemi au champ de bataille, il a été inhumé au cimetière Français de Soupir (Aisne). Bernard COUSTILLE PUCHEU était le grand oncle de Marcel PANDELES, père de Nelly, demeurant chemin de la Hiallère à Uzein.

2 Amicale des anciens combattants d'UZEIN-MOMAS.

Le 11 novembre 2017, la messe pour les anciens combattants sera célébrée à l'église d'Uzein à 10h30, puis notre village se rassemblera à 11h45 devant son monument aux morts pour honorer les enfants du village qui ont péri au combat durant tous les conflits.

A UZEIN, après la cérémonie, un verre de l'amitié et de la paix sera offert par la municipalité dans la maison pour tous où l'exposition « Uzein dans la grande guerre : l'année 1917 » sera visible.

Un repas des anciens combattants est prévu au restaurant "BEYRIE-COUSTILLE", toutes personnes désirant partager ce repas avec les anciens combattants seront les bienvenues et doivent s'inscrire au n° tel 05 59 33 25 88.

3 Exposition « Uzein dans la grande guerre : l'année 1917 » et soirée « vidéo »

Le groupe de travail sur les commémorations du centenaire de la guerre 14-18 vous propose une exposition qui fait suite à celles des années précédentes « Uzein dans la grande guerre : l'année 1917 ». Cette dernière sera ouverte au public à partir du 10 novembre selon un planning qui sera affiché en mairie et publié sur le site.

La **bataille du Chemin des Dames**, opposant les armées française et allemande, a eu lieu entre le 16 avril et le 24 octobre 1917 dans l'Aisne, durant la Première Guerre Mondiale. Le groupe de travail vous propose de visionner un film court (30 minutes) retraçant les six mois de cette bataille qui marqua un tournant dans ce conflit. Il aura lieu dans la salle du conseil municipal le vendredi 10 novembre à partir de 18 h. Les enfants peuvent visionner ce film.

4 Inscriptions des nouvelles familles

Afin de préparer au mieux la présentation des arrivants à Uzein en 2017 lors de la cérémonie des vœux le samedi 6 janvier 2018, ces nouveaux habitants sont priés de se faire connaître à la mairie, si ce n'est déjà fait. Merci.

5 Repas des aînés organisé par le CCAS le 18 novembre 2017

Les aînés (+ de 65 ans), intéressés par ce repas, n'ayant pas reçu d'invitation sont priés de se manifester en Mairie avant le 6 novembre.

Si des jeunes (à partir de 14 ans) sont intéressés pour faire le service lors de ce repas, prière de s'inscrire en mairie.

6 Atelier Jeunes

Durant les fraîches matinées de la semaine du lundi 23 Octobre au Vendredi 27 Octobre 2017, un atelier jeunes a été proposé par le conseil municipal d'Uzein. 6 jeunes motivés de 14 à 16 ans, ont participé à des travaux d'embellissement floral et paysager de la place de la mairie, devant la bibliothèque et d'un parterre au cimetière. Le temps était de la partie, les objectifs atteints. Les jeunes ont donné entière satisfaction à l'encadrement constitué par la responsable de la commission scolaire, périscolaire, enfance et jeunesse, Marijo PECCOL, quelques élus et par le personnel technique Nicolas et Christian.



Ce dernier a élaboré les plans des différents massifs et organisé en amont tout le travail technique pour un résultat très satisfaisant. Au terme du contrat, une bourse de 90 € a été attribuée à chaque jeune (Laurie Pouymirau, Olivia Joanicot, Marie Nicaut, Nicolas Portal, Robin Mairal et Thomas Rodriguez).

7 Collecte de la banque alimentaire

Comme chaque année, cette collecte aura lieu à la salle des associations le samedi 25 novembre de 9h à 12 h par les membres locaux du CCAS. Parallèlement à cette matinée, comme l'année passée, Vanessa, notre charmante épicière mettra à disposition durant tout le week-end, un caddy dans l'épicerie où les denrées pourront être achetées et déposées. Ces deux collectes seront acheminées au centre de secteur de la Banque Alimentaire.

Informations des associations

1 Los Gravassers

Vous êtes conviés à assister à l'Assemblée Générale de l'association le samedi 4 novembre 2017 à la salle des associations à 19h.

Un apéritif offert suivra cette réunion et un repas sera servi au restaurant El Olivar (inscriptions auprès de Jean Jacques JURAT-PENTIADOU ou Pascal CASTET avant le dimanche 29 octobre).

Merci aux membres actuels et aux nouveaux qui souhaitent s'investir dans ce bureau ou simplement être membres actifs de retenir cette date.



2 Foyer Rural d'Uzein : Section Anglais

Lana, d'origine australienne, professeure d'anglais qualifiée, dispense à Uzein, des cours d'anglais destinés aux adultes, chaque mardi soir. 2 groupes ont été constitués :

* 18h30 - 20h00 : Niveau intermédiaire

* 20h00 - 21h00 : Niveau débutant

Si vous souhaitez converser en anglais avec des hôtes étrangers, ou lors de vos voyages, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Une nouvelle session débutera en janvier.

Pour tout renseignement contacter Michèle Sansot :

Mail : sansot.michele@yahoo.fr

Tel : 06 30 38 25 63

3 Infos du Club de l'Âge d'Or

Section " Gym douce et d'entretien" , saison 2017 /2018

Nous rappelons aux personnes intéressées par les séances de gym douce que les inscriptions sont encore possibles pour la saison 2017 / 2018, auprès d'Armand Joanchicoy tel: 05 59 33 24 79 ou portable: 06 19 08 93 70.

Les séances ont lieu tous les mercredis de 16h15 à 17h15 dans la salle polyvalente d'Uzein et seront assurées par Jérôme en remplacement de Karine à compter du 25 octobre 2017,

Le tarif est de 36€ par trimestre pour les séances et 15€ de cotisation annuelle pour adhésion au club de l'Age d'Or.

4 Lescar promotion Volley Ball : nouvelles brèves du club

FEMININE 1 *le 2ème déplacement à St Jean d' Illac n' a pas été plus glorieux que le précédent : malgré un léger mieux dans le fond de jeu la rencontre s'est soldée par une défaite par 3/0 , (18,13 et 10). Le lendemain en déplacement à Muret en Coupe de France M20 , elles affrontaient Balma perdu 2/0 (12/12) équipe au gabarit qui à fortement impressionné nos joueuses et Muret perdu également 2/0 (21/25 et 25/27) nettement mieux . Quelques regrets sachant que Muret avait battu Balma et que notre centrale n'ait pû être présente . Dommage cette aventure s'arrête là. Le dimanche suivant le déplacement à Tulle a vu notre équipe montrer un autre visage après un 1^{er} set un peu raté 16/25, nos joueuses ont pris confiance en leur potentialité en perdant le 2ème set 26/28 et gagnant le 3ème 25/18 avant de retomber dans leur travers en s' inclinant lourdement 8/25. Samedi dernier encore un déplacement chez à Hagetmau chez qui LPVB n' a jamais réussi un résultat. Une fois de plus nos rouge et blanc se sont inclinées assez sèchement 3/0 sans avoir pû à un moment ou autre rentrer un peu dans leur jeu(25/12 -13-14). Prochain déplacement à Floirac ou nous pouvons penser que nos couleurs billeront un peu plus .*



MASCULINS 1 *Evoluant également en Pré Nat a bien démarré sa saison en s' imposant 3 fois ce mois d'octobre ; tout d'abord à Mesplède après un match poursuite ou nos joueurs ont su mettre le coup de*

